

Intra CL

## Public

1 groupe d'agents de la  
caf du Loir et Cher

## Modalités pratiques

1 jour soit 7 heures de  
formation  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Formations  
Chantiers locaux

## Tarifs

1930.00

## Modalités d'animation

## Formateur

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

1930.00

# Formation-Action Gestion de l'agression au Centre social CAF Blois - Site de Vendôme

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

## Contenu

### Contenu

- **AGRESSION VECUE AU CENTRE SOCIAL**
- Situation de l'allocataire, sa demande, son comportement, ses expressions
- Réaction et comportement du (des)agent (s)
- Ressenti, préoccupations, craintes
  
- **RENFORCER SES CAPACITES A GERER L'AGRESSION**
- Les expressions verbales à éviter, les expressions à utiliser
- Sécurité et protection en cas d'agression physique :
  - Notions de sécurité : postures, placements et déplacements
  - Notion de protection : parade, esquive, retrait
  - Réactions à adopter en cas d'attaque : évasion, dissimulation, alerte
  - Collaborer pour une meilleure sécurité : soutien, diversion, visibilité

### Méthodes pédagogiques

- Cette intervention propose une approche spécifique de la problématique conflictuelle vécue à l'accueil du Centre Social de Vendôme
- Des réponses de prévention et de traitement de l'agression verbale et physique seront proposées aux participants
- Des exercices de gestion de l'agression physique seront dans un premier temps expérimentés en salle pour permettre l'intégration, puis sur le terrain en situation réelle d'accueil

## INTERVENANTS

**Françoise LEGRAND** Psychologue clinicienne- Formateur consultant

**Erik MARTIN** Formateur expert en gestion de la violence

## MODALITES D'EVALUATION et SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

## Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation



---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---